

**Réponse de TotalEnergies aux allégations rassemblées par le Business & Human Rights
Resource Centre en relation avec les défenseurs des droits humains
concernant les Projets Tilenga et EACOP**

17 avril 2023

Nous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous est donnée de réagir à ces allégations et de présenter les importantes mesures déployées par les filiales de TotalEnergies en Ouganda et en Tanzanie pour protéger les droits des défenseurs des droits humains (DDH) et peser sur les autorités compétentes dans le respect des *Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme* (PDNU).

TotalEnergies EP Ouganda (TEPU) est opérateur du projet pétrolier amont Tilenga tandis que TotalEnergies Holdings EACOP est un actionnaire majoritaire de la compagnie East African Crude Oil Pipeline (EACOP) en Ouganda et en Tanzanie.

Gouvernance

Les politiques des Projets EACOP et Tilenga mentionnent spécifiquement les défenseurs des droits humains : « *Nous reconnaissons en particulier le rôle important des défenseurs des droits humains (tel que défini par la Déclaration des Nations unies de 1998) pour la promotion et la protection des droits humains. Nous ne tolérons aucune forme de menace, d'intimidation, de harcèlement ou de violence envers celles et ceux qui exercent leur droit fondamental à la liberté d'expression en protestant pacifiquement contre nos entreprises ou nos activités. Nous prenons au sérieux toute allégation de représailles.* »

https://corporate.totalenergies.ug/system/files/atoms/files/human_rights_policy.pdf

<https://eacop.com/human-rights-policy/>

Une déclaration relative aux défenseurs des droits humains a par ailleurs été publiée par le Directeur général de TEPU en décembre 2022. Cette déclaration insiste sur le fait que la Compagnie cherche à promouvoir le dialogue et les échanges avec les DDH dans le cadre de ses activités et s'engage à agir chaque fois qu'elle sera alertée d'allégations de menace, d'intimidation, de harcèlement ou de violence envers des DDH liées à ses activités. Le texte réitère aussi les divers moyens dont disposent les DDH pour déposer une réclamation ou alerter sur un aspect du Projet.

https://corporate.totalenergies.ug/system/files/atoms/files/statement_on_human_rights_defenders_w_ord.pdf

Toute allégation de harcèlement ou de menace envers un DDH ou une ONG en relation avec ces deux Projets fait l'objet d'un examen par les comités droits humains de nos filiales. Les Projets encouragent régulièrement leurs parties prenantes, y compris les ONG, à les informer immédiatement de tout incident ou événement concret dont elles auraient connaissance, en fournissant suffisamment de détails pour permettre d'entamer une investigation.

Les Projets ont conscience de leur rôle pour encourager d'autres acteurs à respecter les droits humains de toutes les parties prenantes, notamment des DDH. Dans le but d'exercer leur influence, ils réitèrent régulièrement le message suivant, notamment dans leurs rencontres avec les autorités :

TEPU est pleinement engagée pour la défense des droits humains dans toutes ses activités. Nous reconnaissons en particulier l'importance de la défense de ces droits et ne tolérons aucune attaque ou menace contre celles et ceux qui défendent pacifiquement les droits humains en relation avec nos activités. TEPU entend promouvoir le dialogue et les échanges avec les défenseurs des droits humains dans le cadre de ses activités. Conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, TEPU entend user de son influence dans la mesure du possible afin d'encourager les autres parties au respect de ces mêmes principes.

Forces de sécurité gouvernementales et compagnies de sécurité privées

TEPU est consciente que la société civile attend de la Compagnie qu'elle use de son influence quand elle est informée d'allégations concernant des défenseurs des droits humains dans le périmètre de ses activités. C'est la raison pour laquelle elle a chargé Michel Forst, consultant indépendant spécialisé dans les droits de l'homme et ancien rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits humains pour le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), de lui remettre un rapport en avril 2021.

Ce rapport, publié sur le site de la Compagnie, formulait une série de recommandations que la filiale a entrepris de mettre en œuvre à travers des actions concrètes.

<https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/2021-09/Human-Rights-Defenders-Report-2021.pdf>

La Compagnie note que les violations des droits des défenseurs des droits humains alléguées par le Business & Human Rights Resource Centre visent les autorités plutôt que les filiales de TotalEnergies ou leurs Projets. Afin de promouvoir de bonnes pratiques, les représentants de TEPU et d'EACOP entretiennent un dialogue suivi avec les forces de sécurité gouvernementales, notamment la police du district et les forces armées ougandaises, ainsi qu'avec les sociétés de gardiennage et de sécurité privées déployées dans la zone des activités de TEPU.

Le Projet dispose d'un programme pour la mise en œuvre continue des *Principes volontaires sur la sûreté et les droits humains* (VPSHR), notamment par la négociation d'un protocole d'accord relatif aux VPSHR entre TEPU et les forces de sécurité gouvernementales, une formation aux VPSHR et aux droits humains à destination des forces de sécurité et des compagnies privées déployées sur la zone du Projet et des efforts veillant à l'efficacité de ses propres mécanismes de gestion des plaintes : populations locales et ouvriers doivent pouvoir faire un signalement concernant la conduite des forces de sécurité ou des compagnies privées sans crainte de représailles. Pour en savoir plus sur les échanges avec les compagnies de sécurité privées et les forces de sécurité gouvernementales, veuillez consulter le rapport de la compagnie sur les VPSHR¹.

¹ https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/2022-04/vpsrh_annual_report_2021_totalenergies.pdf.

Réunions et coordination avec les défenseurs des droits humains et les ONG

Des rencontres et réunions avec diverses coalitions et ONG nationales pour la protection des DDH sont organisées régulièrement. Elles donnent lieu à des échanges approfondis sur les attentes posées aux entreprises concernant l'espace civique.

Des rencontres de coordination sur les questions pertinentes pour les DDH sont également organisées avec les organisations internationales concernées. Plusieurs réunions ont eu lieu avec le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG), avec une présentation de l'étude d'impact sur les droits humains du Projet Tilenga centrée sur les questions des DDH. De même, des réunions de coordination se tiennent régulièrement avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et avec la Commission ougandaise des droits de l'homme.

Le 3 mai 2022, Journée mondiale de la liberté de la presse, des représentants de la direction ont participé à un événement avec l'Association des journalistes ougandais (UJA) afin de sensibiliser l'opinion à l'importance du droit fondamental qu'est la liberté d'expression.

+++++++

Informations liées à des cas soulevés par le Business & Human Rights Resource Centre

- Raid au domicile et aux bureaux d'une personne le 1^{er} février 2022

Information publiée sur le site du BHRRC : *Kayinga Muddu Yisito, coordinateur du réseau COTFONE (Community Transformation Foundation Network), est l'une des parties ayant saisi la justice pour mettre fin au projet EACOP de Total en Ouganda. En février 2022, son domicile et ses bureaux ont été visités, semble-t-il en représailles pour son travail de défense des droits de l'homme.*

Dès qu'il a eu connaissance de l'effraction commise, le personnel d'EACOP a contacté M. Kayinga Muddu Yisito, TEPU et EACOP ayant des canaux de communication bien établis avec son organisation. Les compagnies sont en contact avec cette dernière depuis la mi-2021, le but étant de nouer un dialogue et de créer un canal pour l'échange mutuel d'information. Cette organisation a d'ailleurs fait partie d'un groupe d'ONG invitées à observer la procédure de déclaration de l'évaluation foncière par EACOP.

Après ce premier contact, destiné à exprimer notre préoccupation et à recueillir de plus amples informations, TEPU a également contacté la police des hydrocarbures afin de donner un écho à l'affaire. EACOP et TEPU ont ensuite mis M. Kayinga Muddu Yisito, du réseau COTFONE, en contact avec la délégation de l'Union européenne en Ouganda, qui lui a depuis fourni son assistance. TEPU s'est assuré qu'un suivi effectif était réalisé par la délégation de l'UE.

- Détention suivant une manifestation le 5 octobre 2022

Information publiée sur le site du BHRRC : *Un groupe d'étudiants a été arrêté alors qu'il manifestait pacifiquement en soutien à la récente résolution de l'Union européenne appelant à reporter le projet East African Crude Oil Pipeline (EACOP). Le 5 octobre 2022, neuf étudiants de plusieurs universités à travers le pays ont été placés en détention provisoire à la prison de Luzira au prétexte qu'ils auraient participé à une manifestation illégale.*

Des manifestations autour du mot d'ordre #StopEACOP se produisent de temps en temps en Ouganda, même si elles ne rassemblent généralement qu'un nombre réduit de personnes. La plus grande a eu lieu à la suite de la résolution du Parlement européen liée au Projet. Chaque fois que nos Projets ont connaissance de tels rassemblements, des membres de notre personnel sont immédiatement dépêchés sur place afin de s'assurer que les manifestants sont traités conformément aux lois et ne subissent ni mauvais traitements ni violence. Un suivi est également effectué en cas d'arrestation : nous sollicitons alors les autorités afin qu'elles traitent les manifestants dans le respect des lois et de leurs droits humains.

S'agissant des manifestations d'octobre 2022, EACOP a suivi le dossier de près, notamment avec le directeur de la *Oil & Gas Police*, et mis en avant la nécessité d'engager un dialogue avec les manifestants. Il est important de noter que les arrestations ont eu lieu du fait que les manifestants n'avaient pas demandé l'autorisation de se rassembler, comme l'exige la loi.

Comme dans de nombreux pays d'Europe en effet, l'organisation d'une manifestation publique en Ouganda est soumise à une déclaration préalable. Aucune des manifestations évoquées ici n'avait été déclarée à l'avance, ce qui constitue le motif de l'arrestation dans la plupart des cas.

TEPU apprécie le travail de toutes les ONG et de leurs militants et respecte leur liberté d'expression, même quand leur point de vue est différent du sien.

Arrestations du 9 décembre 2022

Information publiée sur le site du BHRRRC : *Le 9 décembre 2022, les défenseurs des droits humains Barigye Bob, Ivan Kabale, Musoke Hamis Walusimbi et Ssemwanga Jackson ont été violemment interpellés par la police, sans mandat d'arrêt. Les quatre défenseurs sont membres de la campagne internationale Stop the East African Crude Oil Pipeline (StopEACOP). Cette campagne est menée par une alliance d'associations locales, d'habitants et d'organisations africaines et internationales opposés à la construction du gazoduc EACOP.*

Après avoir pris connaissance, via Twitter, d'une manifestation le 9 décembre 2022, la Compagnie a envoyé un représentant au commissariat central afin de s'enquérir du sort des militants anti-EACOP. Ce représentant a pu confirmer qu'aucune des personnes arrêtées n'avait été blessée, contrairement à ce qui avait été affirmé sur le réseau social. En parallèle, la police des hydrocarbures a été informée et priée de transmettre des renseignements et de veiller à ce que la situation ne dégénère pas et que les droits humains des manifestants soient respectés. Un suivi régulier a été effectué jusqu'à la fin de leur détention.

Au début de l'année 2023, TEPU et EACOP ont contacté plusieurs étudiants ayant participé à des manifestations, dont celle du 9 décembre. L'organisation de petits déjeuners et autres rencontres a permis d'instaurer un dialogue de qualité, grandement apprécié par les étudiants. Ceux-ci ont félicité les projets pour cette démarche proactive, qui leur a fourni un moyen différent d'exprimer leurs préoccupations.

++++++